

CHARTRE D'ENTREPRISE

RJC Formations affiche un souci de qualité présent à l'ensemble des stades de toute action de formation, sur les domaines des ressources humaines, éthiques, techniques, administratifs, pédagogiques et financiers.

RJC Formations, pour affirmer son respect des engagements pris, a mis en place des procédures à assurer l'amélioration de la qualité attachée à ses différentes prestations.

Ces procédures s'appliquent à l'ensemble de l'organisme de RJC Formations, à ses employés, partenaires, dans les domaines suivants :

L'information : communiquer des informations claires, précises et complètes sur l'ensemble du processus formation.

L'éthique et la déontologie : respecter la confidentialité des informations mises à disposition dans le cadre des missions proposées – respecter le droit, la dignité et l'égalité des personnes, en fonction de leurs origines ethniques, leur nationalité, leur sexe, leur âge, leur orientation sexuelle, leur éventuel handicap et/ou leur religion – garantir la sécurité, santé et de l'intégrité physique des personnes présentes dans les formations.

L'inscription : contractualiser par écrit ses engagements avec le client et assurer une information complète sur les actions de formation, (voir ci-dessus rubrique information) sur les modes administratifs en vigueur.

La conception des formations: s'adapter aux besoins du mandataire, prendre en compte les données nécessaires à la conception d'actions efficaces et efficientes, concevoir la formation adaptée et la formaliser par une offre écrite détaillée, procéder à une veille technologique et pédagogique, proposer des cours concrets et pratiques, rédiger un programme de formation précisant les compétences et objectifs d'apprentissages, élaborer des plannings conformes à la progression pédagogique, au programme de formation et aux contraintes et besoins des apprenants.

La formation : prendre en compte les attentes individuelles et collectives des participants, impliquer les participants comme acteurs de leur apprentissage, remettre à chaque participant un document pédagogique adapté et pertinent, assurer la présence d'un coordinateur pédagogique veiller au confort physique et matériel des participants, proposer une pro activité et réactivité pédagogique.

Les formateurs : proposer des formateurs expérimentés, compétents, qualifiés, ayant l'expérience de l'entreprise, du dynamiques et novateurs, affectés aux actions de formation en fonction de leurs compétences et des objectifs pédagogiques à atteindre.

Le pilotage : garantir une gestion et un pilotage du personnel efficace au service des apprenants et de la pédagogie. Mettre en œuvre des observations régulières des formations avec les nécessaires plans de progrès et les transmette aux clients.

L'évaluation : évaluer la satisfaction des clients, programmer les entretiens annuels avec les dirigeants de l'entreprise, permettant une amélioration continue du processus formation analysé les raisons de dysfonctionnements éventuels et mettre en place les mesures correctives nécessaire.